

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 639 publiée le 9 avril 2018

Les fidèles Summorum Pontificum du diocèse de Cambrai en pèlerinage à Valenciennes

Samedi 21 avril, les fidèles traditionnels du diocèse de Cambrai sont invités à se rendre, toutes sensibilités confondues, en pèlerinage, sous la protection de saint Jean Bosco, de Jenlain à Valenciennes. Vers 16 heures, une messe selon la forme extraordinaire du rite romain sera célébrée en l'église Saint-Michel. Dans un diocèse où le motu proprio Summorum Pontificum n'est toujours pas appliqué, voici une belle occasion, pour tous les fidèles sans exception, de témoigner de l'éternelle jeunesse de la liturgie traditionnelle.

I - Prier pour le diocèse de Cambrai

L'intention particulière du pèlerinage et de la messe qui sera célébrée le 21 avril est de prier pour le diocèse de Cambrai, « afin que le Bon Dieu permette son renouveau par de nombreuses vocations, en particulier en favorisant le développement de la messe traditionnelle ».

L'organisation de la journée est à l'initiative d'une association de laïcs, « Les Amis de Saint-Nicolas ». Créée en 2002, cette association a pour objet de répandre, soutenir et défendre la doctrine et le culte traditionnels de l'Église catholique, en particulier en organisant des conférences, pèlerinages, manifestations culturelles ou religieuses sur le territoire du Hainaut belge et français et, en particulier, chaque année, la fête de saint Nicolas dans le village de Rombies-et-Marchipont. Statutairement, son aumônier est l'aumônier attaché au Monastère des Carmélites de Quiévrain.

Fondé en 1978 par la sœur de Mgr Lefebvre, le Carmel du Sacré-Cœur de Quiévrain compte aujourd'hui vingt-deux religieuses issues d'une dizaine de nationalités. Chaque dimanche, de nombreuses familles françaises, venues notamment du diocèse de Cambrai, traversent la frontière belge pour assister à la messe célébrée dans la chapelle du carmel par un prêtre affilié à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X.

Le programme du pèlerinage du 21 avril comporte deux variantes : l'une *longior*, plus longue, départ à 10h de l'église de Jenlain, 19 km de marche ; l'autre *brevior*, plus courte et accessible aux poussettes (2h de marche, RV à 14h15 devant l'église de Famars). Grâce au curé-doyen de la paroisse Saint-Jean Bosco en Mormal, M. l'abbé Adam Dobek et à une famille de Jenlain, le départ du pèlerinage se fera de l'église Saint-Martin qui sera ouverte pour l'occasion.

Pendant la marche, les pèlerins auront la possibilité de se confesser. Ils prieront pour leurs intentions particulières et celles de l'Église. Le chapelet sera récité en l'honneur de Notre Dame du Saint-Cordon dont une statue, portée par deux marcheurs, ouvrira le pèlerinage.

L'intercession de saint Jean Bosco, qui s'est éteint le 31 janvier 1888, il y a tout juste 130 ans, sera aussi invoquée par les pèlerins. En 1883 le grand évangéliste de la jeunesse était venu dans la région, à Roubaix, récolter des fonds pour son œuvre d'éducation. Le pèlerinage s'achèvera par la messe de la Sainte Vierge, *Salve Sancta Parens*, chantée en la belle église Saint-Michel de Valenciennes.

L'accès au pèlerinage et à la messe est gratuit et ouvert à tous. Que Notre Dame du Saint-Cordon fasse de cette journée un succès !

II - Les réflexions de Paix Liturgique

1) Il y a 5 ans, nous avons publié une étude très détaillée sur la situation liturgique du diocèse de Cambrai, l'un des cinq diocèses de France où la forme extraordinaire du rite romain n'est absolument pas célébrée. Ni dans le cadre diocésain ni même par la Fraternité Saint-Pie X. 5 ans plus tard, cette étude demeure hélas d'actualité même si, peu à peu, le diocèse revient à une vie de prière plus intense comme en témoigne le succès de la vénération des reliques de sainte Bernadette à la cathédrale de Cambrai durant l'octave de Pâques.

2) Rendons justice à Mgr Garnier. Quand la discorde règne dans un diocèse, la responsabilité de l'évêque est forcément engagée : aussi n'avions-nous pas

épargné l'évêque de Cambrai il y a cinq ans, ce qui nous avait valu les réactions courroucées de plusieurs prêtres et fidèles du diocèse. Aujourd'hui, alors que la paix s'instaure dans le diocèse, même lentement, même imparfaitement, il est donc parfaitement juste d'en attribuer une part du mérite à Mgr Garnier. Signalons d'ailleurs **le bel éditorial** qu'il a récemment consacré aux « chrétiens tatoués », les chrétiens d'Orient, sur le site du diocèse.

3) Particulièrement remarquable est le fait que l'église Saint-Michel de Valenciennes soit ouverte, pour ce pèlerinage traditionnel, à une messe qui sera célébrée par un prêtre proche de la FSSPX. Mgr Garnier ne fait que s'inspirer de l'attitude conciliante du pape François à l'égard de l'œuvre d'Écône. Prions pour que ce geste bienveillant en attire d'autres, en particulier pour les prêtres diocésains désireux de pouvoir célébrer librement la forme extraordinaire du rite romain et jusqu'à présent soumis à l'hostilité d'un presbyterium encore fortement idéologisé.

Image: rs20180409143610_peleVALENCIENNES.jpg